205

## DECISION

du Comité de Ministres de l'Union économique Benelux portant nomination des greffiers de la Cour de Justice Benelux

M (74) 3

Le Comité de Ministres de l'Union économique Benelux,

Vu l'article 3, alinéas 1 et 2, du Traité relatif à l'institution et au statut d'une Cour de Justice Benelux, signé à Bruxelles le 31 mars 1965,

Sur proposition du Secrétaire général de l'Union économique Benelux,

A pris la décision suivante :

## Article 1er

Est nommé greffier en chef de la Cour de Justice Benelux, Monsieur dr G.M.J.A. RUSSEL, de nationalité néerlandaise, administrateur principal au Secrétariat général de l'Union économique Benelux.

## Article 2

Sont nommés greffier de la Cour de Justice Benelux :

- Monsieur Jean-Nicolas SCHLEIMER, de nationalité luxembourgeoise, administrateur I au Secrétariat général de l'Union économique Benelux;
- Monsieur Guy MOREAU, de nationalité belge, administrateur au Secrétariat général de l'Union économique Benelux.

## Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de sa signature.

FAIT à Bruxelles, le 18 janvier 1974.

Le Président du Comité de Ministres,

R. VAN ELSLANDE